

Ecrit par le 15 juin 2026

# Anaïs Hausmann sera bien candidate aux sénatoriales en Vaucluse



**Jusqu'à présent on avait beaucoup parlé d'elle, mais elle s'était peu exprimée dans les médias. Nouvelle adjointe déléguée à l'innovation et à la création de valeur territoriale de la ville d'Avignon, [Anaïs Hausmann](#) est désormais en plein lumière. En effet, la compagne d'Olivier Galzi, nouveau maire d'Avignon, briguera l'un des trois sièges de sénateur lors des élections qui se dérouleront le dimanche 27 septembre prochain. Elle le fera sous l'étiquette 'Le bon sens des territoires', le mouvement que vient de lancer Olivier Galzi afin d'essaimer au niveau national. Entretien avec la candidate désormais déclarée.**

***Pour quelle raison êtes-vous candidate aux prochaines élections sénatoriales en Vaucluse ?***

« Depuis plusieurs mois, au contact des élus locaux, des habitants, des acteurs associatifs et économiques, j'ai constaté une même attente : être davantage écoutés, considérés et surtout retrouver du bon sens dans la manière de faire de la politique. Aujourd'hui, beaucoup de Français ont le sentiment

Ecrit par le 15 juin 2026

d'une politique déconnectée et ils ont raison. Je crois au contraire à une politique de proximité, enracinée dans son territoire, capable d'écouter le terrain avant de décider - c'est à dire une politique qui part du territoire plutôt que des partis ou de l'idéologie. Le Sénat, comme plus largement notre appareil politique, a besoin de profils différents, des entrepreneurs je le crois. Mon engagement s'inscrit pleinement dans cette volonté de faire de la politique autrement : moins dans les logiques d'appareils, plus ancré dans le territoire et avec plus de lien humain. J'ai financé mes études seule, j'ai construit mon parcours sans filet. Je sais ce que c'est quand le système ne vous aide pas. Et quand le système ne vous aide pas, il faut trouver une autre porte. C'est exactement ce que je viens faire au Sénat, trouver d'autres portes pour les élus vauclusiens qui sont bloqués par un système complexe. »



Écrit par le 15 juin 2026

Crédit : DR

« Se présenter aux sénatoriales, c'est proposer une vision - pas déclarer une guerre. »

### ***Comment voyez-vous votre rôle de sénatrice et comment l'inscrivez-vous dans la continuité de la dynamique de l'élection d'Olivier Galzi à la mairie d'Avignon ?***

« Le rôle d'un sénateur, c'est d'être le trait d'union entre le terrain et la loi. Et un sénateur efficace pour un territoire comprend à la fois les réalités locales et les mécanismes du Sénat. Il doit défendre les équilibres locaux, faire remonter les besoins réels du terrain dans la fabrication de la loi et faire avancer les dossiers qui bloquent au niveau national. Je vois ce rôle avec une approche très simple : être proche et à l'écoute des élus et porter leurs combats. Je veux être une sénatrice sur le terrain ainsi qu'une sénatrice à temps plein (voir encadré : 'Cumul des mandats'). Je veux me battre pour nos élus fidèlement et sincèrement. Tout ceci s'inscrit naturellement dans la dynamique que nous portons ensemble avec Olivier Galzi et toute l'équipe qui l'a emporté lors des dernières municipales à Avignon (voir encadré : 'Du bon sens près de chez vous au bon sens loin de chez vous ?'). La logique est la même : partir du quotidien, des réalités locales et du bon sens. En redonnant davantage de poids au terrain et aux élus qui agissent concrètement au quotidien pour faire avancer le Vaucluse. »

### **Parcours**

Anaïs Hausmann, 44 ans, est conseil en stratégie de marque. Elle intervient ainsi notamment avec sa société de conseil [Les Trois Grâces](#) auprès de clients prestigieux comme LVMH, Boucheron, BNP Paribas, Porsche, Arte ou bien encore M6... Diplômée d'un master 1 en Commerce et Affaires internationales à [l'Idrac Business School Paris-Courbevoie](#), ainsi que d'un master 2 en Marketing et Communication de Luxe à l'Institut Supérieur d'Études du Management de Marne-la-Vallée, elle est aussi responsable stratégie, développement et innovation de la société [Justplay](#). Enfin, elle intervient également dans la production de projets musicaux en tant qu'indépendante.

### ***Les sénatoriales, c'est vraiment l'élection des élus du territoire, tout particulièrement les élus ruraux qui sont une majorité en Vaucluse. Comment entendez-vous porter leurs aspirations ?***

« Comme je l'ai déjà dit ces derniers mois, j'ai rencontré de nombreux maires et élus locaux. Et ce qu'ils disent revient souvent : on leur donne toujours plus de responsabilités, mais avec toujours moins de moyens, moins de liberté et des contraintes administratives de plus en plus lourdes. Beaucoup d'élus ruraux ont aujourd'hui le sentiment de devoir se battre en permanence pour maintenir des services essentiels, faire avancer un projet, préserver une école, gérer l'eau, les infrastructures ou simplement garder leur commune vivante. Je crois profondément que ces élus méritent toute notre considération. Ce sont eux qui tiennent le territoire au quotidien, souvent avec très peu de moyens mais avec un engagement immense. Ma réponse, c'est un mandat construit autour des besoins réels des communes : simplification administrative, défense de la liberté des maires, meilleure gestion locale de l'eau, accompagnement du désenclavement, accès aux services publics, soutien aux projets locaux et défense

Ecrit par le 15 juin 2026

des capacités d'investissement des collectivités. Les élus ruraux n'ont pas besoin d'un sénateur qui parle d'eux depuis Paris. Ils ont besoin de quelqu'un qui connaît leurs réalités, qui les écoute et qui se bat concrètement pour eux au Sénat. C'est ce que je veux faire. »

« Les élus locaux ont toujours plus de responsabilités mais moins de moyens. »

### **Cumul des mandats : « je me consacrerai entièrement au mandat sénatorial. »**

Concernant le cumul des mandats, Anaïs Hausmann est catégorique : « Si je suis élue, je me consacrerai entièrement au mandat sénatorial. Je quitterai mon activité de conseil dans le privé mais aussi mes fonctions d'adjointe à la Ville. Pas parce qu'on me le demande, mais parce qu'il faut un sénateur à temps plein, pas un sénateur entre deux agendas. »

En revanche, si initialement elle nous avait précisé qu'elle abandonnerait ses autres mandats elle restera finalement conseillère municipale et également conseillère communautaire du Grand Avignon afin de « rester au contact de la réalité du quotidien des élus de terrain. »

### ***Dans cette logique quels sont les projets et les thèmes locaux que vous souhaiteriez porter auprès de la chambre haute du parlement ?***

« Le premier enjeu, c'est la simplification administrative. Aujourd'hui, beaucoup de maires et d'élus locaux passent davantage de temps à gérer des contraintes réglementaires qu'à faire avancer leurs projets. Il faut redonner de l'air aux communes, simplifier les procédures et faire davantage confiance aux élus de terrain. »

« Deuxième enjeu, la décentralisation - pas un transfert de compétences sur le papier, mais un vrai retour du pouvoir aux élus locaux. Aujourd'hui, les maires ont les responsabilités sans les leviers. Il faut leur rendre la liberté de décider, d'agir et d'innover sur leur propre territoire. Je veux aussi défendre une approche plus pragmatique du foncier économique. Trop de projets sont ralentis voire bloqués par des normes devenues excessivement rigides. Bien sûr, il faut préserver nos équilibres environnementaux, mais il faut aussi permettre à nos communes de se développer, d'accueillir des entreprises, de créer de l'emploi et de maintenir une activité économique locale. Le ZAN ([Zéro artificialisation nette](#)) est une bonne intention mal calibrée car appliqué uniformément, il condamne les villages qui ont besoin de construire pour survivre. Un village de 300 habitants dans le Luberon n'a pas le même rapport au foncier qu'une ville moyenne. Ma position au Sénat : différencier l'application du ZAN selon la réalité des territoires, donner aux maires ruraux des dérogations ciblées pour le logement principal et les équipements publics, et arrêter de traiter une commune de 400 habitants comme une zone urbaine dense. »

« Je souhaite également soutenir les infrastructures essentielles pour notre territoire, comme la LEO, pour le désenclavement, la mobilité, l'attractivité économique et la qualité de vie des habitants. Trop de projets avancent aujourd'hui avec des lenteurs incompréhensibles alors qu'ils sont attendus depuis des années par les élus et les habitants. La question de l'eau sera également centrale. Dans notre département, l'eau est une ressource sous pression. Nous devons mieux la protéger, mais aussi permettre

Écrit par le 15 juin 2026

une gestion plus locale, plus adaptée aux réalités du terrain et aux enjeux climatiques de demain. Tous les chantiers que je souhaite porter ont un fil conducteur : rendre aux élus la liberté d'agir sur leur propre territoire. »

« Rendre aux élus la liberté d'agir sur leur propre territoire. »

***Que répondez-vous à ceux qui doutent de votre légitimité à vous présenter à cette élection. Notamment, sur le fait que vous ne connaissais pas le Vaucluse depuis longtemps et qui mettent en avant votre inexpérience politique tout en rappelant que vous êtes la compagne d'Olivier Galzi ?***

« D'abord, le Vaucluse, je ne le découvre pas. J'ai grandi à Valence, dans la Drôme dans cette culture du Rhône, avec des réalités territoriales, agricoles et rurales très proches de celles du Vaucluse. Les agriculteurs qui irriguent dans la Drôme et ceux qui irriguent en Vaucluse ont les mêmes problèmes d'accès à l'eau, les mêmes inquiétudes face à la sécheresse, les mêmes enjeux de transmission. Ce sont des territoires cousins, géographiquement et culturellement. Le Ventoux se voit depuis les routes drômoises. Quand on compare [Grignan](#) ou [Mirmande](#) à [Gordes](#) ou [Venasque](#), on retrouve la même pierre, la même lumière, le même mistral. Et au-delà de cela, j'ai aussi une histoire personnelle avec le Vaucluse. Étudiante, j'ai travaillé plusieurs saisons en restauration à Pernes-les-Fontaines. J'ai passé beaucoup de temps à Saint-Saturnin-lès-Avignon et à Carpentras... et puis désormais j'ai une deuxième vie ici à Avignon avec Olivier. »

Ecrit par le 15 juin 2026



**Anaïs Hausmann, ne s'en cache pas. Elle est la compagne d'Olivier Galzi (ici lors de la présentation en meeting de la liste du nouveau maire d'Avignon). Pour autant, elle revendique un engagement personnel et autonome. Crédit : DR**

« Apporter une culture de projet, de responsabilité et de résultats. »

Ecrit par le 15 juin 2026

« Concernant l'inexpérience politique, je crois justement que c'est ma force. Je viens avec un autre parcours. Celui de quelqu'un qui a entrepris, pris des risques, connu des réussites mais aussi des échecs d'entreprise. Je connais les difficultés du terrain, les lourdeurs administratives, les dossiers bloqués, les réalités concrètes vécues par ceux qui créent, investissent et essaient d'avancer. Beaucoup de responsables politiques ont passé toute leur vie dans les appareils. Moi, je viens avec une culture de projet, de responsabilité et de résultats. Et puis, j'apporte aussi une forme de liberté. Quand on a grandi dans un système politique local pendant 20 ans, il peut exister des réseaux, des fidélités, des oppositions anciennes qui compliquent parfois l'action et le cadre. Moi, j'arrive avec un regard neuf, sans dettes politiques, sans logique de clan, avec une seule priorité : défendre le territoire. Enfin, concernant Olivier : oui, nous partageons une vision commune pour notre territoire. Une vision fondée sur le bon sens, la proximité et le refus des logiques d'appareils. Mais mon engagement est personnel et autonome. »

***En présentant une liste face aux sénateurs sortants, est-ce un coup de force politique ? Une sorte d'opposition entre 'sénateur des champs' et 'sénateur des villes' ? Où s'agit-il de redonner tout son poids au chef-lieu du département dans l'échiquier politique du département ?***

« Rien de tout cela. Se présenter aux sénatoriales, c'est proposer une vision – pas déclarer une guerre. Il n'y a pas de sénateur des champs contre sénateur des villes dans mon projet, il y a un territoire qui a besoin d'être représenté dans sa globalité – ses communes rurales, son agriculture, sa ville centre, ses villages perchés. Et ce n'est pas un coup de force : c'est une démocratie qui fonctionne. Et si coup de force il y a eu, c'est celui imposé par des logiques partisans qui idéologise le débat et l'éloigne du bon sens qui, lui, n'appartient à personne et certainement pas à un parti. »

**Anaïs Haussmann ne votera pas Blanc**

Si un temps, l'idée d'une fusion des listes sénatoriales avec le parti LR (Les républicains) a été au cœur de tractations en Vaucluse, Anaïs Hausmann coupe court à tout rapprochement désormais. Notamment avec le LR [Jean-Baptiste Blanc](#), sénateur de Vaucluse depuis 2020 également conseiller départemental rapporteur du budget.

« A priori nous allons partir sur des listes distinctes, mais pas concurrentes, insiste-t-elle. Nous souhaitons vraiment représenter le mouvement que nous sommes en train de mettre en place. Dans ces conditions c'est donc compliqué de fusionner. Il y a 3 sièges à pourvoir. Jean-Baptiste Blanc est sénateur sortant, il a la confiance des grands électeurs et je ne doute pas qu'il soit réélu. Je me bats donc plutôt pour le siège suivant. »

***En cas d'élection, dans quel groupe entendez-vous siéger au sénat ?***

« Je défends une position de liberté pour nos élus et le territoire. Ce qui m'importe, c'est de siéger dans un groupe qui me laisse libre de voter selon les intérêts du Vaucluse. Pas selon une ligne de parti. Deux groupes semblent cocher cette case à mes yeux : [l'union centriste](#) (59 sièges actuellement) et [le groupe LIOT](#) (Libertés, indépendants, outre-mer et territoires - 20 sièges). »

***Quels sont les autres candidats présents sur votre liste des sénatoriales ?***

« Notre liste est en cours de finalisation. Je ne souhaite pas communiquer de noms avant qu'elle soit officiellement déposée car nous sommes encore en train de la construire. Ce que je peux dire, c'est que

Écrit par le 15 juin 2026

nous bâtissons une liste cohérente avec notre démarche : des profils de terrain avec une vraie connaissance des réalités vauclusiennes et représentant des communes de tailles différentes ainsi que les quatre points cardinaux du département. Tout cela prend du temps parce qu'il faut échanger avec chacun pour s'accorder sur la vision de notre démarche. »

**Enfin, cette présences à ces élections sénatoriales préfigurent-elles d'autres candidatures d'élus du mouvement du 'Bon sens des territoires' dans les élections à venir : législatives, départementales régionales... ?**

« Le mouvement initié par Olivier et toute l'équipe du 'Bon Sens des Territoires' a vocation à s'inscrire dans la durée. Il répond à une vraie demande des Français qui en ont assez des appareils politiques. Donc oui, notre mouvement entend bien porter la voix du bon sens des territoires lors des prochaines échéances électorales. Mais aujourd'hui, je suis focalisée sur une seule chose : les sénatoriales. »

*Propos recueillis par Laurent Garcia*

**Du bon sens près de chez vous au bon sens loin de chez vous ?**

Fort de sa victoire [aux dernières municipales à Avignon](#) ainsi que de son élection dans la foulée à [la présidence de la Communauté d'agglomération du Grand Avignon](#), Olivier Galzi vient d'annoncer, ce mercredi, la création du 'Bon sens des territoires'. Ce mouvement, dont l'acte de naissance a été signé par les 55 colistiers du nouveau maire de la cité des papes, est destiné à accueillir tous ceux qui pensent que l'appartenance à un territoire doit primer sur toute appartenance partisane.

« Et parce que 'le bon sens' ne s'arrête pas à Avignon », Olivier Galzi dont ce slogan a été l'un de ses mantras lors des municipales de mars, entend rallier les « sans étiquettes » afin de faire entendre cette « majorité silencieuse ».

« En mars, nous avons démontré que notre ville 'capitale' pouvait déjouer les pronostics en rassemblant des forces vives et constructives, pour reprendre en main notre destin, explique l'ancien journaliste. Nous avons aujourd'hui la conviction que ce mouvement est en germe dans de nombreuses autres communes et qu'ensemble, elles peuvent constituer le terreau d'un renouveau pour porter une voix : celle qui vient du terrain. Un chemin porteur de solutions locales et concrètes, plutôt que de colères nationales et de jeux d'appareils. »

L'ambition est donc désormais d'exporter ce 'bons sens avignonnais' vers le reste du pays. Première étape : « reprendre notre destin en main, partout où nous devons le défendre : au Sénat en septembre comme à l'Assemblée nationale l'an prochain », annonce Olivier Galzi qui poussait la candidature d'Anaïs Hausmann, sa compagne, depuis plusieurs semaines.

Écrit par le 15 juin 2026

# Canal de Vaucluse, un fabuleux et vénérable ouvrage de 1 000 ans



**Du 22 septembre au 7 octobre 2025, le débit et la hauteur d'eau du Canal de Vaucluse seront volontairement abaissés pour permettre les travaux indispensables à sa bonne gestion et à la sécurité de tous.**

Cette mise en chômage consiste en un abaissement artificiel du débit et de la hauteur d'eau du Canal de Vaucluse afin de nettoyer le lit, d'en ôter les embâcles, de faucher la végétation aquatique, de

Ecrit par le 15 juin 2026

débroussailler les berges, en somme : de libérer le canal de tout obstacle au bon écoulement des eaux.

### **Le calendrier des opérations**

Les 20 et 21 septembre, réduction progressive des débits et mise hors d'eau des ouvrages ; Le 22 septembre, démarrage effectif des travaux ; puis remise en eau progressive du 6 au 7 octobre.

### **Riverains, usiniers et conditions météorologiques**

Les riverains et usiniers sont invités à profiter de cette période pour réaliser les travaux leur incombant, en respectant la date impérative de remise en eau au 7 octobre. En cas de conditions météorologiques défavorables ou de circonstances exceptionnelles, la fin du chômage pourra être reportée d'une semaine.

### **Les communes concernées**

Les communes concernées sont Châteauneuf-de-Gadagne, Jonquerettes, Saint-Saturnin-lès-Avignon, Vedène, Entraigues-sur-la-Sorgue, Sorgues et Le Pontet.

Ecrit par le 15 juin 2026



Ecrit par le 15 juin 2026

## Mise en chômage du Canal de Vaucluse Copyright Syndicat mixte du Bassin des Sorgues

### Le saviez-vous ?

Le Canal de Vaucluse fût conçu par les chanoines de Notre-Dame des Doms afin de drainer la plaine des Sorgues constituée de marais et d'alimenter en eau Avignon, au 10<sup>e</sup> siècle. Il prend naissance à la prise du Prévôt, sur la commune du Thor et les eaux proviennent de la Sorgue d'Entraigues qui, elles-mêmes viennent de Fontaine-de-Vaucluse.

### Avignon

Le canal de Vaucluse descendait la rue des teinturiers jusqu'à l'entrée de la rue Bonneterie. Apport doublé par les eaux de la Durance, au 13<sup>e</sup> siècle avec l'installation de moulins à blé, alimentant les papeteries, les fabriques de soie, de draps, de teinturerie, les ateliers de garance, l'usine de cantarel. En 1406, un document de voirie désigne le canal comme 'grand Sorgo'. En 1477, le Conseil de la ville demande la déviation des eaux de la Durance pour ne conserver que celles de Fontaine de Vaucluse pour la pureté, l'éclat et la vivacité des couleurs des étoffes baignées par les eaux.

### Le canal de Vaucluse est géré par le Syndicat mixte du Bassin des Sorgues

Le canal cesse d'être géré par le Chapitre métropolitain d'Avignon à La Révolution, puis placé sous l'autorité du préfet de Vaucluse, puis du 'Syndicat des eaux du canal de Vaucluse'. Le canal reçoit les eaux pluviales de Châteauneuf-de-Gadagne, Jonquerettes, Saint-Saturnin-lès-Avignon, Vedène, le Pontet et Sorgues. Le Canal de Vaucluse est classé en rivière ce qui permet aux pêcheurs possédant le permis de s'installer sur ses berges.

---

# 'Voies de passage', entretien entre un ancien syndicaliste et un capitaine d'industrie

Ecrit par le 15 juin 2026



Ce sont les **Éditions de l'Aube**, créées par le sociologue **Jean Viard** à la Tour d'Aigues, qui publient ce livre inédit d'entretien. D'un côté, **Laurent Berger**, ancien secrétaire général de la **CFDT**, aujourd'hui directeur de l'Institut Mutualiste pour l'Environnement et la Solidarité et créateur de la collection **La société du compromis**. De l'autre, **Benoît Bazin**, PDG du Groupe **Saint-Gobain** qui existe depuis 1665 (360 ans), emploie 160 000 collaborateurs dans 80 pays, compte 900 usines dans le monde et affiche un chiffre d'affaires de 50Mds€.

Entre un militant et un patron, ce dialogue a été rendu possible grâce à la volonté de ces deux hommes de « se parler, s'écouter, rapprocher les points de vue de chacun, communiquer pour se comprendre, bref, de trouver des *Voies de passage* », même si on n'est pas forcément d'accord sur tout mais on se respecte », écrit Laurent Berger dans la préface. Au fil des chapitres, il va interroger Benoît Bazin sur ses racines normandes, sa famille, ses études, ses valeurs, sa carrière et son action au sein de l'entreprise du CAC 40 spécialisée dans le bâtiment et la construction.

Pourquoi ce choix ? « Parce que je l'avais déjà rencontré, répond Laurent Berger. Ce qui m'avait intrigué chez lui, c'était son sens de l'écoute et de la nuance, mais aussi l'humanité qui émanait de sa personnalité. Loin de l'arrogance supposée de ses coreligionnaires. J'ai découvert les facettes d'un

Ecrit par le 15 juin 2026

homme engagé qui porte des valeurs fortes. Ni grande gueule, ni donneur de leçons. Leader mais pas gourou. Faire le choix de la transition écologique, défendre un capitalisme plus responsable, se préoccuper de chacun et particulièrement des plus fragiles, porter des propositions concrètes sur le logement, le travail, la formation. Donc trouver 'des voies de passage', voilà ce qui nous a réunis. D'autant que je considère que l'entreprise est le terrain de jeu idéal du compromis. »

Tour à tour son évoqués dans le livre l'enfance de Benoît Bazin à Caen, ses grands-mères « modernes et libres » qui travaillaient toutes les deux à une époque où les femmes étaient plutôt cantonnées à rester au foyer, ses parents médecins hospitaliers, lui en réanimation, elle en pédiatrie. Ses études, sa découverte puis sa passion pour le violoncelle et la montagne, son arrivée à Paris en prépa au Lycée Louis le Grand, puis à Polytechnique et Ponts & chaussées. « Je crois beaucoup en la transmission de valeurs, d'expérience », confie-t-il. Entré chez Saint-Gobain en 1999, il grimpe tous les échelons jusqu'à président depuis l'an dernier.

« En 2021, la construction durable est devenue notre ADN. il faut savoir que le bâtiment représente 40% des émissions de CO2 et qu'il consomme 50% des ressources naturelles. Donc l'enjeu pour nous est majeur : rendre cette activité vertueuse, construire vite et bien, faire plus, mieux avec moins. Réemployer les matériaux comme le gypse et le verre, recycler, réduire le gaspillage, améliorer le confort acoustique, thermique, la qualité de l'air. Comme nous le disons dans l'entreprise à l'unisson avec tous les salariés, *'faire du monde une maison commune plus belle et durable'*.

Tout le personnel est mobilisé sur la rénovation énergétique. Elle permet dans une maison individuelle de faire baisser la facture de 70% et donc de retrouver du pouvoir d'achat. D'ailleurs, nous investissons chaque année 600M€ dans le recherche et le développement - dont 60% en France - avec 4 000 agents dévolus à l'innovation dans le monde entier et nous déposons environ 400 brevets par an. En 360 ans d'existence, Saint-Gobain en a traversé des guerres, des révolutions, des crises, des changements de direction et d'actionnaires, mais nous continuons à avancer. L'entreprise, contrairement aux gouvernements n'est pas contrainte par les échéances électorales », ironise-t-il. Lui qui a assisté à 2 COP à Glasgow et Dubaï, résume : « Il vaut mieux changer les choses de l'intérieur que de les critiquer de l'extérieur. »

Que fera-t-il quand il quittera le groupe Saint-Gobain ? « Transmettre, devenir bénévole, cela donne du sens. Le plus beau métier du monde ? Être maire, il peut changer la vie des gens. » Benoît Bazin pourra aussi s'adonner à la musique, aux suites pour violoncelle de Bâch et à la montagne. « Sur les 82 sommets de plus de 4 000 mètres d'altitude, dans les Alpes, j'ai dû en gravir 16 ou 17 ! ». Il lui en reste encore quelques-uns pour s'adonner à l'ivresse des cimes tout en gardant les pieds sur terre.

Écrit par le 15 juin 2026

BENOIT LAURENT  
**BAZIN BERGER**

# Voies de passage

ENTRETIEN ENTRE LAURENT BERGER  
ET LE PATRON DE SAINT-GOBAIN

LB&cie

l'aube

©Éditions de l'Aube

Contact : [contact@editionsdelaube.fr](mailto:contact@editionsdelaube.fr) / 04 90 07 46 60

---

## Mobilisation générale pour nettoyer les bords de route de Vaucluse

Ecrit par le 15 juin 2026



**Dans le cadre de sa politique de gestion des déchets en bord de route, le Département de Vaucluse réalise, chaque année, une campagne de collecte de déchets souvent non biodégradables et pouvant nuire à la santé et à l'environnement. Elle a lieu avant le démarrage du fauchage le long des 2 381 km de routes départementales. 204 agents, sur 23 sites, seront notamment mobilisés.**

Cette opération de grand nettoyage accélère cette semaine. Elle précède celle de fauchage qui vont bientôt débuter. Objectif : ramasser le maximum de déchets dans le cadre du plan départemental de prévention et de gestion des déchets en bordure du réseau routier, adopté en mai 2021. Ce dernier comporte douze actions suivant trois axes d'intervention : améliorer la collecte et le stockage des déchets, valoriser les déchets et en assurer la traçabilité ainsi que sensibiliser les usagers, former les agents et impliquer les partenaires locaux

### **Sensibiliser les Vauclusiens**

Les équipes de patrouille des centres routiers constatent régulièrement de nombreux détritrus sur les bords des routes, sur les accotements ainsi que sur les aires de repos. Pour faire place nette, la campagne de ramassage de ces déchets sur des secteurs pilotes est devenue nécessaire. Cette opération coordonnée entre tous les centres routiers départementaux et la direction fait l'objet d'une importante

Écrit par le 15 juin 2026

mobilisation de plus de 200 agents.

Au-delà de ce nécessaire nettoyage, le Département, à travers les services routiers, appelle les usagers à faire preuve de civilité et à adopter les bonnes pratiques : ne rien jeter par les fenêtres, jeter les détritiques et déchets dans les poubelles prévues à cet effet, déposer les déchets volumineux dans une déchetterie locale.

### **689 tonnes de déchets collectées en 2024**

Les nombreux déchets collectés l'an passé au bord des routes se composaient de :

- Déchets organiques et assimilés (aires de repos) : 74 T
- Encombrants : 6 T
- Déchets plastiques : 8 T
- Déchets mélangés : 260 T
- Déchets métalliques : 32 T
- Déchets pneumatiques : 7 T
- Cartons : 7 T
- Déchets verts : 7 T
- Déchets dangereux et spécifiques : 103 T
- Amiante : 4 T
- Cadavres d'animaux : 1 T
- Déchets balayage : 180 T

Les déchets collectés (dont le tonnage ne cesse d'augmenter, 524 T en 2022 contre 689 T en 2024) sont, dans un premier temps, entreposés temporairement dans les bennes spécifiques présentes dans les centres des quatre agences routières.

Selon les cas et les distances, un partenariat local permet de déposer les déchets dans les déchetteries les plus proches. Ce service permet un traitement local moins consommateur en carburant. Les autres déchets sont enlevés et traités par des entreprises spécialisées. Le coût de la collecte 2024 s'est élevé à 194 000 € : location de bennes, enlèvement externalisé ou en régie, traitement.

Ecrit par le 15 juin 2026



Opération de fauchage, le long des 2 381 km de routes départementales de Vaucluse. Crédit : DR/Département de Vaucluse

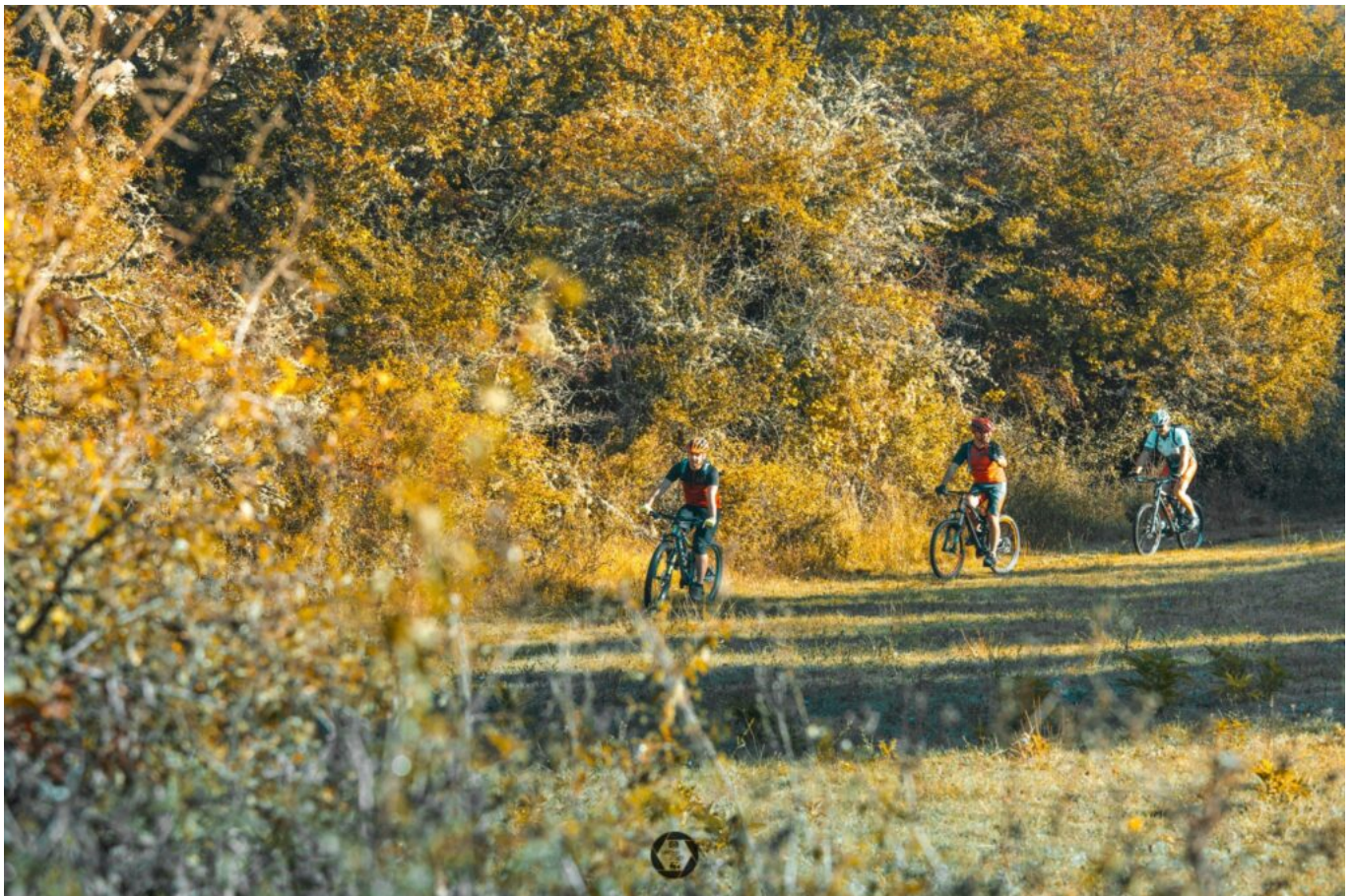
### Prochaine étape : le fauchage raisonné

L'étape du nettoyage des bords des routes est primordiale avant de procéder au fauchage. Le ramassage permet d'éviter davantage de pollution en broyant les déchets avec les machines mais il permet aussi d'éviter d'endommager ces dernières.

Mis en œuvre depuis plusieurs années, le fauchage raisonné consiste à :

- Couper plus haut : aujourd'hui, la coupe est faite entre 11 cm et 15 cm du sol pour préserver les couloirs écologiques et pour réduire la détérioration du matériel et des sols.
- Couper moins souvent : un à trois passages dans l'année sont réalisés afin de préserver la biodiversité et d'optimiser les interventions des agents. Toutefois, le traitement des dégagements de visibilité et des points particuliers de sécurité, notamment les virages et les carrefours, sont maintenus et réalisés lorsque cela s'avère nécessaire, ainsi que la lutte contre les espèces exotiques envahissantes comme l'ambrosie.
- Retarder la coupe : les campagnes de fauchage sont retardées afin de s'adapter à la maturité de la végétation sans qu'elle devienne gênante en termes de visibilité, ainsi qu'au cycle de vie de la petite faune et de la flore. Cette action de fauchage tardif permet de préserver le bord des routes qui constitue un refuge pour de nombreuses espèces végétales et animales.

## **(Vidéo) Quatre baliseurs gèrent la maintenance des 15 circuits VTT du Pays d'Apt Luberon**



Sur l'espace VTT-FFC® Provence Luberon Lure, 15 circuits sont sur le territoire du [Pays d'Apt Luberon](#), ce qui représente 272km. Des itinéraires dont la maintenance du balisage est assurée par quatre guides baliseurs : Gaétan Dupin, Rémy Mendez, François Ferrer et François Guyomard.

La pratique du vélo se développe de plus en plus en Vaucluse, que ce soit la pratique quotidienne pour

Ecrit par le 15 juin 2026

effectuer les trajets domicile-travail au travers des aménagements de voies vertes, ou la pratique plus touristique qui, elle, se caractérise par différentes formes de cyclisme : vélo, vélo à assistance électrique, VTT, etc.

Ce mercredi 18 décembre, les acteurs de la pratique du VTT en Pays d'Apt se sont réunis à l'office de tourisme d'Apt afin de faire un point sur la maintenance de balisage des circuits VTT mais aussi de mettre en lumière le travail des guides baliseurs qui est financé par l'office de tourisme Pays d'Apt Luberon, à hauteur de 7 000€ pour l'année 2024. Ce travail a été permis grâce au soutien financier du Département de Vaucluse à hauteur de 50% et à l'appui technique de la Direction des sports pour l'approvisionnement en fourniture de balises, tout comme pour les deux autres intercommunalités de la zone vaclusienne de l'espace VTT-FFC® Provence Luberon Lure. « On souhaitait mettre en avant cette initiative parce qu'elle est très importante pour la qualité du tourisme qu'on propose sur notre communauté de communes », a expliqué [Bettina Matias](#), directrice de l'office de tourisme.



De gauche à droite : Camille Chave (technicienne de l'ONF), Éric Garnier (chargé de mission

Écrit par le 15 juin 2026

activités outdoor et sports de nature au PNR Luberon), Philippe Poupre (fondateur du club VTT Luberon, entretient bénévolement les sentiers de VTT), Patrick Courtecuisse (vice-président du PNR Luberon), Frédéric Sacco (coprésident de Vélo Loisir Provence et vice-président de la CCPAL), Christian Caillol (entretient les sentiers de VTT), Gaëtan Dupin (guide baliseur), Bettina Matias (directrice de l'office de tourisme Pays d'Apt Luberon), François Ferrer (guide baliseur) et Cindy Rouchet (chargée de communication de l'office de tourisme Pays d'Apt Luberon). ©Vanessa Arnal / L'Echo du Mardi

## Quatre baliseurs

En tout, le Pays d'Apt compte quatre guides baliseurs. [Gaëtan Dupin](#), [Rémy Mendez](#), [François Ferrer](#) et François Guyomard parcourent régulièrement les différents circuits pour s'assurer que le balisage reste intact, mais aussi visible des cyclistes. Le territoire de Provence Luberon Lure compte 63 itinéraires, dont 20 de niveau très facile, 20 de niveau facile, 17 de niveau difficile et 6 de niveau très difficile. Les quatre baliseurs du Pays d'Apt Luberon s'assure de la maintenance du balisage de 15 d'entre eux.

Les quatre sont dans le milieu du VTT ou du vélo depuis plusieurs années, voire plusieurs décennies, et connaissent leur territoire comme leur poche. Sur le terrain, ils remarquent souvent que certains balisages, qui sont matérialisés par des petits panneaux fixés aux arbres, sont endommagés, voire retirés par les passants. « Les gens ont vraiment du mal avec les vis, peut-être parce qu'ils pensent que c'est mauvais pour les arbres, alors que les balises qui sont accrochées avec des agrafes, qui sont plus petites donc moins visibles, ont tendance à être moins endommagées », affirme Gaëtan Dupin. Pourtant, le Pays d'Apt Luberon travaille sur ce balisage et sur le développement du VTT en collaboration avec l'[Office national des forêts](#) (ONF) et le [Parc naturel régional du Luberon](#) afin que la pratique soit réalisée dans le respect de l'environnement et du patrimoine naturel qu'offre le territoire. « Il y a aussi un effet 'anti-plastique' qui contribue à la dégradation de ces balises alors qu'elles sont importantes pour la sécurité des usagers », ajoute Éric Garnier, chargé de mission activités outdoor et sports de nature au Parc naturel régional du Luberon.

Ecrit par le 15 juin 2026



Exemple de balise. © Pays d'Apt Luberon

## Des itinéraires, du balisage et du nettoyage pour la sécurité de tous

Si certains considèrent que les VTT endommagent les sentiers naturels, d'autres pensent au contraire que les passages des uns et des autres permettent de les remettre en état suite à un gros intempérie par exemple. Si ces deux arguments peuvent faire débat, il ne serait de toute façon pas possible d'empêcher la pratique du VTT, c'est pourquoi des itinéraires sont créés et des balises apposées, afin de réguler la pratique, ou du moins d'assurer la sécurité des usagers qui empruntent les différents circuits.

Aujourd'hui, même les VTT peuvent être à assistance électrique, ce qui rend la pratique davantage accessible. Mais, ils sont en général utilisés par ceux qui veulent s'initier à la pratique. C'est pourquoi les guides baliseurs, mais aussi des bénévoles, s'assurent que les balises soient bien visibles, que les circuits bénéficient d'un passage plus facilement accessible à côté des passages compliqués (une racine qui exige un saut, par exemple), mais surtout que les sentiers soient propres et dégagés. « Certains s'amusent à mettre des grosses branches au milieu des passages, sauf qu'ils oublient que si ça crée un accident, leur responsabilité est engagée », développe Christian Caillol, qui fait régulièrement du nettoyage des sentiers.

Ecrit par le 15 juin 2026

Si le maintien des balises et de la propreté des sentiers VTT passe par le travail des guides baliseurs et des bénévoles, il passe aussi par la sensibilisation auprès du public, qui est assurée par les différents acteurs du territoire, que ce soit à l'office de tourisme, les techniciens de l'ONF, ou encore les usagers de ces itinéraires qui sont conscients du travail effectué par les guides baliseurs, mais aussi conscients des risques d'un manque de balises ou d'un sentier non entretenu.

## Point S ouvre un nouveau centre auto à Sorgues



[Après Apt en il y a presque un an maintenant](#), l'enseigne [Point S](#) ouvre un nouveau centre d'entretien dans le Vaucluse. Il est situé à Sorgues au 457 Chemin du Fournale, dans la zone d'activité de La Velle 1. Ce nouveau centre est porté par la société [Les Sens Automobiles](#) qui complète ainsi ses activités de carrosserie, de vente, d'entretien et de réparation automobile.

Fondé par un professionnel du secteur automobile qui exerce depuis une vingtaine d'année, la société Les Sens Automobile propose des prestations et services d'entretien et de réparation automobile pour la marque Renault depuis 2021.

Ecrit par le 15 juin 2026

### **Ouverture aux véhicules multimarques**

« La communication de Point S fait que la notoriété de l'enseigne est particulièrement forte dans le sud de la France. Cette collaboration nous permet de diversifier notre activité en réalisant l'ensemble des services et prestations d'entretien et de réparation pour tous types de véhicules quelle que soit leur marque. » explique 'Les Sens Automobiles' dont l'objectif est de s'ouvrir aux véhicules multimarques.

Sur son site, la société Les Sens Automobile dispose de 1400m2 d'ateliers équipés pour assurer les prestations d'entretien et de réparation rapide. Une baie Glass dédiée au vitrage vient compléter ses prestations. L'équipe se constitue de huit professionnels et de deux apprentis.

### **12<sup>e</sup> centre Point S en Vaucluse**

Avec ces ouvertures à Sorgues et à Apt durant l'automne 2022, Point S compte 12 centres en Vaucluse. En effet, l'enseigne est aussi implantée à Avignon (2 centres), au Pontet, à Cavailon, à Carpentras, à Pernes-les-Fontaines, à Orange, à Vaison-la-Romaine, à Saint-Saturnin-lès-Apt et à Pertuis. A proximité, elle est aussi présente aux Angles, à Châteaurenard, à Saint-Rémy-de-Provence, à Bagnols-sur-Cèze ou bien encore à Pierrelatte

L.G.

---

## **Entretien du jardin : la préfecture de Vaucluse rappelle les consignes**

Ecrit par le 15 juin 2026



### **La préfète de Vaucluse rappelle qu'il est interdit d'incinérer les déchets verts issus des parcs et des jardins des particuliers et des collectivités.**

Avec l'arrivée de l'automne, nombreuses sont les personnes qui souhaitent procéder à l'entretien de leur jardin ou des espaces agricoles. La préfecture de Vaucluse rappelle qu'il est interdit d'incinérer les déchets verts issus des parcs et des jardins des particuliers et des collectivités sauf ceux issus des obligations légales de débroussaillage et d'usages spécifiques (prophylaxie, usages agricoles...). L'arrêté préfectoral relatif à l'emploi du feu interdit également, sauf autorisation spécifique, toute utilisation ou mise à feu en zone forestière ou à moins de 200 m des bois et forêt, et ce jusqu'au 15 octobre. Il est aussi interdit d'allumer des feux en tout temps sur l'ensemble du département lorsque le vent est supérieur à 40 km/h rafales comprises.

Dans tous les cas, toute alternative au brûlage de ces déchets est à privilégier, comme leur élimination par broyage, compostage ou apport en déchetterie. Les infractions à ces réglementations, en particulier le non-respect de l'interdiction de porter ou de faire du feu, de fumer ou de jeter des objets en ignition en forêt, ou à moins de 200m de celle-ci, sont passibles d'une amende de 135 €.

## Travaux : la ville de Bollène rénove ses stades



**La ville de Bollène entreprend depuis quelques semaines des travaux d'entretien et de remise à niveau des stades Mounier, Bacconnier et Abdou Séné.**

Sur le stade Mounier, les agents des services techniques de la ville ont procédé, dès le 23 mai, au décapage et à la réfection de la pelouse. Depuis le 1<sup>er</sup> juin, ils installent le système d'arrosage automatique qui permettra, sous réserve des restrictions qui pourraient être imposées, de maintenir le terrain dans son état optimal pour les joueurs qui y pratiquent leur sport. Afin de favoriser un meilleur ancrage de la pelouse, la ville prévoit de rouvrir le stade à la pratique sportive à la fin du mois de septembre.

Sur le stade Abdou Séné, les opérations prévues consistent à aérer le terrain avant de procéder à un semis de regarnissage. Cela permettra de reconstituer la pelouse, qui souffre à la fois d'une utilisation intensive et d'une chaleur relativement forte. Enfin, les travaux sur le stade Anquetil concernent à la fois la pelouse et la piste d'athlétisme. La piste sera complètement nettoyée tandis que le terrain sera carotté (pour permettre son aération) et sablé avant que les services techniques ne procèdent à un semis de

Écrit par le 15 juin 2026

regarnissage.

L'ensemble de ces travaux sera terminé d'ici la fin de la saison afin de permettre aux joueurs de reprendre la nouvelle saison dans les meilleures conditions.

J.R.

---

## Discipline : lorsque l'entretien d'évaluation vire à la sanction



**L'entretien d'évaluation permet de faire le point avec le salarié sur l'année écoulée. Mais**

Ecrit par le 15 juin 2026

**attention si, lors de cet échange, l'employeur reproche au salarié des agissements fautifs en lui demandant de changer immédiatement de comportement, on se rapproche plus de la mesure disciplinaire que du bilan de l'année écoulée.**

### **Les limites de l'entretien d'évaluation**

L'entretien d'évaluation permet d'apprécier les compétences du salarié, d'identifier ses points forts et ses difficultés afin de trouver des solutions pour les lever. Cela peut également être le moment où l'employeur fixe les objectifs pour l'année à venir.

Afin d'assurer le suivi de ces entretiens d'une année sur l'autre, la rédaction d'un compte-rendu est fortement conseillée. Mais attention à son contenu. En effet, dans certaines situations, cela peut vite changer sa dénomination.

Lorsque l'employeur dresse le bilan de l'année, il doit être vigilant s'il formule des griefs précis et profite de cet entretien pour inviter son collaborateur à changer immédiatement de comportement. Dans une telle situation, le compte rendu de l'entretien d'évaluation peut constituer une sanction disciplinaire. Et en agissant ainsi, le dirigeant épuise son pouvoir disciplinaire. Il ne pourra plus sanctionner le salarié. Pour rappel, en principe, une même faute ne peut pas faire l'objet de deux sanctions successives.

L'employeur ne peut pas sanctionner deux fois la même faute, sauf si :

- de nouveaux faits se sont produits depuis la première sanction,
- le salarié persiste et continue à avoir son comportement fautif.

### **Les limites du pouvoir disciplinaire**

Si un fait fautif est sanctionné deux fois, le salarié peut demander l'annulation de la sanction.

C'est ce qui vient d'arriver à un employeur qui avait licencié un salarié pour faute grave. Le salarié a contesté : les faits reprochés pour justifier son licenciement avaient, selon lui, déjà été sanctionnés par un avertissement.

En effet, lors de son entretien d'évaluation, on lui avait présenté différents motifs de mécontentement :

- plainte de collaborateurs en souffrance liée à son attitude dure et fermée aux changements ;
- anomalies et problèmes récurrents dans son travail constituant des dysfonctionnements graves liés à la sécurité électrique ;
- non-respect des normes réglementaires et leur application par un pilotage rigoureux des équipes, etc.

Dans le compte rendu de l'entretien d'évaluation, il est reproché au salarié des griefs précis. On l'invite de manière impérative à un changement complet et total de son savoir-être et savoir-faire, et ce, sans délai.

Mais dans la lettre de licenciement, il est également reproché au salarié :

- ses écarts de comportement avec des collègues ou subordonnés ;

Écrit par le 15 juin 2026

- son taux élevé de défauts électriques ;
- son défaut de respect des process en vigueur.

Pour les juges, le compte rendu d'entretien d'évaluation comportait des griefs précis. Il sanctionnait le comportement considéré comme fautif du salarié et constituait un avertissement. Et si un avertissement a été infligé au salarié, les mêmes faits ne pouvaient pas justifier son licenciement. Il est donc sans cause réelle et sérieuse.

*Cour de cassation, chambre sociale, 2 février 2022, n° 20-13.833 (le compte rendu d'un entretien d'évaluation peut constituer une mesure disciplinaire lorsqu'il formule des griefs précis et invite le salarié à un changement de comportement immédiat)*

Par Isabelle Vénuat, juriste en droit social et rédactrice au sein des [Éditions Tissot](#) pour Réso hebdo éco - [www.reso-hebdo-eco.com](http://www.reso-hebdo-eco.com)